



ORGANISATION DU TRAITE DE L'ATLANTIQUE NORD  
NORTH ATLANTIC TREATY ORGANIZATION

98

Ex - Reg

1286

Reg DPP  
3232

PLACE DU MARECHAL  
DE L'ATRE DE TASSIGNY  
(Porte Dauphine)  
PARIS-XVI  
Tél. : KLEber 50-20

ORIGINAL: ENGLISH  
16th October, 1961

NATO SECRET  
PO/61/793

To: Permanent Representatives  
From: Secretary General

SACLANT's ANALYSIS OF COUNTRY RESPONSES TO  
HIS PLAN OF ACTION AS CONTAINED IN DOCUMENTS  
PO/61/722 AND PO/61/730

Attached at Annexes A and B are the comments by SACLANT on the Netherlands and Danish responses as contained in Annexes B and D to PO/61/764.

2. SACLANT's analyses of the responses of other nations will be circulated as annexes to the present document as they are received.

(Signed) D.U. STIKKER

NATO SECRET

-3-

NATO SECRET  
ANNEX A to  
PO/61/793

SACLANT's COMMENTS ON NETHERLANDS RESPONSE TO  
HIS PLAN OF ACTION

Reference: Annex B to PO/61/764

1. Though not clearly indicated in the Netherlands' response, it is assumed that the contributions of 6 DD/DE and MSO types are intended as 5 MSO to CINCHAN and 1 DD/DE to SACLANT. The third category A SS required was already planned in the normal country plans for end 1961. It is therefore noted with satisfaction that the Netherlands intend numerically to meet the improved force posture by 1st January, 1962.
2. The extension of the period of service for certain categories of regular personnel and others is noted. It is hoped that these measures will materially improve the operational effectiveness of the Netherlands units.
3. SACLANT is pleased that implementation of these measures has already been started.

-5-

NATO SECRET  
ANNEX B to  
PO/61/793

SACLANT's COMMENTS ON DANISH RESPONSE TO  
HIS PLAN OF ACTION

Reference: Annex D to PO/61/764

1. Since no forces have been requested concerning the build-up, comments are not required.

2. Concerning communication facilities, SACLANT is pleased to note Denmark anticipates completion of STRIKE FLEET/NORTH EUROPEAN COMMAND communications by beginning 1963 (requested by end 1962). It is urged that Faeroes terminal A72 be expedited accordingly as the projects as presently planned are interrelated. It appears that SACEUR communications projects (Slice 9) which provide support to ACLANT forces, can be completed by end 1962 provided administrative delays are avoided and equipment ordered well in advance.

NATO SECRET

ORGANISATION DU TRAITE DE L'ATLANTIQUE NORD  
NORTH ATLANTIC TREATY ORGANIZATION

30

*Ex-Rég*  
*11/60*  
ORIGINAL: ANGLAIS  
16 octobre 1961

*Rég 1 PP*  
*3232*  
*1976*

PLACE DU MARECHAL  
DE LATTRE DE TASSIGNY  
(Porte Dauphine)  
PARIS-XVI  
Tél. : KLEber 50-20  
NATO SECRET  
PO/61/793

Aux : Représentants permanents  
Du : Secrétaire Général

ANALYSE PAR LE SACLANT DES OBSERVATIONS DES PAYS  
SUR SON PLAN D'ACTION EXPOSÉ DANS LES DOCUMENTS  
PO/61/722 ET PO/61/730

Vous voudrez bien trouver en Annexes A et B les observations du SACLANT sur les remarques des Pays-Bas et du Danemark contenues dans les Annexes B et D au PO/61/764.

2. Les analyses par le SACLANT des remarques des autres pays seront communiquées dès leur réception sous forme d'annexes au présent document.

(Signé) D.U. STIKKER

NATO SECRET

OBSERVATIONS DE SACLANT SUR LES REMARQUES DES PAYS-BAS SUR  
SON PLAN D'ACTION

Référence: Annexe B au FO/61/764

1. Bien que les Pays-Bas ne l'aient pas nettement spécifié dans leurs remarques, le SACLANT suppose que sur les six bâtiments de type DD/DE et MSO, cinq MSO seront affectés à CINCHAN et 1 DD/DE à SACLANT. Le troisième SS de Catégorie A demandé était déjà prévu dans les plans normaux par pays pour la fin de 1961. Il est donc noté avec satisfaction que les Pays-Bas se proposent d'atteindre numériquement pour le 1er janvier 1962 les objectifs fixés pour l'amélioration des forces.

2. Le SACLANT note que la période de service pour certaines catégories de militaires de carrière et autres est prolongée. Il espère que ces mesures amélioreront sensiblement l'efficacité opérationnelle des unités néerlandaises.

3. Le SACLANT note avec satisfaction que ces mesures ont déjà reçu un début d'exécution.

OBSERVATIONS DU SACLANT SUR LES REMARQUES DU DANEMARK SUR  
SON PLAN D'ACTION

Référence: Annexe D au PO/61/764

1. Etant donné qu'aucune force n'a été demandée pour le renforcement du potentiel militaire, aucune observation ne s'impose.

En ce qui concerne les installations de télécommunications,

2. le SACLANT note avec satisfaction que le Danemark prévoit l'achèvement pour le début de 1963 (demandé pour la fin 1962) du projet de télécommunications STRIKEFLEET/COMMANDEMENT NORD EUROPE. Le Danemark est instamment invité à accélérer en conséquence l'installation du terminal A72 des Iles Féroé, car les projets tels qu'ils sont actuellement prévus sont interdépendants. Il semble que les projets de télécommunications de SACEUR (Tranche IX) destinés au soutien des forces ACLANT, pourront être achevés pour la fin de 1962, à condition qu'aucun retard n'intervienne sur le plan administratif et que le matériel soit commandé largement à l'avance.